



Mairie d'AIRION
1 Rue du Moulin
60600 AIRION
Tél : 03 44 50 04 02
mairie.airion@orange.fr
<http://www.mairieairion.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 18 avril 2024 à 19h00 – salle du conseil municipal

Les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués le lundi 15 avril 2024 par voie électronique.

La séance est ouverte à 19h00 par Soudaine BOULAS-DRETZ, Maire.

En présence de

- Mme Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire
- Mme Françoise DUPRÉ, 1^{re} adjointe
- Mme Julie LAGOUE, conseillère municipale
- Mme Leslie PELLEIEUX, conseillère municipale
- Mme Sophie ORDON, conseillère municipale
- Mme Aurélie DROBECQ, conseillère municipale

Pouvoirs :

- Aucun

Absents Excusés :

- Mr Cédric VANDENDAELE, conseiller municipal
- Mme Agnès BOILLET, conseillère municipale
- Mr Eric PRIEM, 2^{ème} adjoint
- Mr Jean-Frédéric VERSTRAETE, conseiller municipal

Votants : 6

Séance ouverte à 19h00

Introduction de la séance du conseil municipal par Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire.

Rappel de l'ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 Mars 2024,
- Autorisation de demander une dérogation pour commencer les travaux de reprise de concessions dans le cimetière,
- Adhésion au groupement d'achat d'énergies coordonnée par le SE60,
- Adhésion EPCI au SE60,
- Eléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,

➤ Questions diverses du public.

Désignation d'un secrétaire de séance,

Sur la base du volontariat, Julie LAGOUE est secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 Mars 2024,

Avant l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 Mars 2024, Leslie PELLEIEUX souhaite faire une remarque. Elle demande à ce que le paragraphe dédié au « BUDGET PRIMITIF 2024 » rappellent les résultats cumulés de l'année antérieure votés en fonctionnement et en investissement ne sont pas notés ainsi que ceux votés dans le cadre du BP 2024.

Sophie ORDON, secrétaire de séance de ce procès-verbal indique qu'elle a retranscrit sur papier ce qui s'était dit en conseil municipal. Les chiffres n'ayant pas été tous lus en séance car reçus au préalable et étudiés en amont par les membres, ils ne sont donc par conséquent par inscrits dans le procès-verbal qui relate lui le déroulement du conseil municipal.

Le Maire indique que les chiffres de l'année antérieure figure dans le PV du conseil municipal de février 2024 et dans le paragraphe d'avant sur l'affectation du résultat. Ils seront ajoutés pour information.

L'approbation du PV du conseil municipal du 21 mars 2024 est reportée au conseil municipal du mois de mai 2024.

Autorisation de demander une dérogation pour commencer les travaux de reprise de concession dans le cimetière,

A ce jour, la commune n'a reçu aucun élément quant aux demandes de subventions faites dans le cadre des travaux de reprise de concessions dans le cimetière (dépense d'investissement 22 000 euros).

Elle souhaite que le conseil municipal l'autorise à solliciter une dérogation pour pouvoir commencer les travaux ; avant la réponse du département sur l'obtention d'une subvention ou non. Elle ajoute que cela permettrait de débiter les travaux rapidement en prenant en compte le fait qu'idéalement le temps doit être sec et qu'il n'y est pas d'affluence à ce moment.

Aurélié DROBECQ s'interroge sur les risques encourus en commençant les travaux avant même l'obtention de la subvention. Le Maire indique que l'accord de dérogation ne vaut effectivement pas accord de subvention mais que vu les montants et l'excédent sur l'exercice antérieur la commune est en capacité d'absorber cette dépense si besoin. C'est pourquoi elle ne sollicite pas le conseil municipal sur les travaux de la rue Paul Courroy, les montants ne sont pas du tout les mêmes.

Pour : Sandrine BOULAS-DRETZ ; Julie LAGOUE ; Françoise DUPRE ; Leslie PELLEIEUX, Sophie ORDON ; Aurélié DROBECQ.

Contre : Néant

Abstention : Néant

Adhésion au groupement d'achat d'énergies coordonnée par le SE60,

La question est de savoir si l'on souhaite continuer le partenariat avec le SE 60 pour l'achat groupé d'énergies. En séance est fait lecture par le Maire des objectifs poursuivis dans le cadre de ce groupement (prix lissés, prix moins élevés en achat groupé...)

Pour : Sandrine BOULAS-DRETZ ; Julie LAGOUE ; Françoise DUPRE ; Leslie PELLEIEUX, Sophie ORDON ; Aurélie DROBECQ.

Contre : Néant

Abstention : Néant

Adhésion EPCI au SE60,

La commune faisant partie du conseil d'administration du SE 60, elle doit statuer sur chaque nouvelle demande d'adhésion.

Deux communautés de communes demandent leur adhésion au SE60.

Pour : Sandrine BOULAS-DRETZ ; Julie LAGOUE ; Françoise DUPRE ; Leslie PELLEIEUX, Sophie ORDON ; Aurélie DROBECQ.

Contre : Néant

Abstention : Néant

Eléments du calendrier

- 19 avril 2024 : Visite du Sénateur Alexandre Ouizille
 - 8 mai 2024 : Cérémonie à 10H30.
 - 16 mai 2024 : Conseil Municipal.
 - 17 mai : Commission de contrôle des listes électorales à 17 heures (ouvert au public).
 - 29 mai de 19h à 21h : Répétitions de la chorale de St Just-en-Chaussée dans l'église d'Airion. Ouverture au public (gratuit).
 - 30 mai : Conférence des Maires du Plateau Picard.
 - 01 & 02 Juin 2024 : Fête Foraine annuelle avec feu d'artifice.
-

Questions diverses du conseil municipal

Leslie PELLEIEUX s'interroge sur la date du repas des aînés. Le Maire signale qu'elle attend un retour du lycée Roberval, pour finaliser l'organisation de ce repas.

Le Maire indique que l'actuelle secrétaire de Mairie a demandé une mobilité vers une autre mairie, plus proche de son domicile. Son remplacement est en cours d'organisation en lien avec le Centre de gestion. La question du temps de travail pourrait être posée, dans les mêmes conditions que l'agent technique (essai).

Leslie PELLEIEUX souhaite connaître le calendrier du projet de constructions envisagée au Haras. Le Maire indique qu'il va s'écouler au moins 2 à 3 ans au vu des délais de modification du PLU, des délais pour l'obtention des autorisations administratives (inventaire faune/flore, dossier loi sur l'eau car zone humide, etc.). Une visite sur site est envisagée avec les habitants du Haras.

Questions diverses du public

Aucune question n'est posée par le public.


Prochaine réunion

Le prochain conseil municipal se déroulera le 16 mai 2024 à 19h00.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 19h33

Julie LAGOUE,

Secrétaire de séance



Sandrine BOULAS-DRETZ,

Maire

